

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

DU PAYS DE MONTBOZON ET DU CHANOIS

ZA Le Vay Du Soleil
70230 MONTBOZON
Tél : 03.84.92.34.70
E-mail : contact@ccpmc.fr

Extrait du registre des décisions de la Présidente

**DÉCISION N°05/2025 : Attribution marché
Réhabilitation et extension de la crèche « Le P'tit Nid du Chanois » à Vellefaux**

La Présidente de la Communauté de Communes du Pays de Montbozon et du Chanois,

Vu L'article L.5211-10 du code général des collectivités territoriales,

Vu les articles L.2122-1 R. 2123-1 et R.2122-1 du code de la commande publique,

Vu La délibération n°44-2020 du 27 juillet 2020, portant délégation d'attribution du conseil communautaire à la Présidente,

Vu La délibération n° 79-2021 du 1^{er} juillet 2021, autorisant la Présidente à prendre toutes les décisions concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Vu les statuts de la Communauté de communes disposant que celle-ci est compétente en matière petite enfance,

Considérant les recommandations de l'Arrêté du 31 août 2021 créant un référentiel national relatif aux exigences applicables aux établissements d'accueil du jeune enfant en matière de locaux, d'aménagement et d'affichage,

Considérant que la Communauté de Communes a lancé une consultation selon la procédure adaptée, publiée le 14 octobre 2025, concernant la réhabilitation et l'extension de la crèche « le P'tit Nid du Chanois » à Vellefaux,

Considérant les diverses propositions transmises pour cette opération et le rapport d'analyse proposé par le maître d'œuvre,

Vu l'ensemble de ces éléments ;

DÉCIDE

Article 1er : d'attribuer les marchés de travaux relatifs à la réhabilitation et l'extension de la crèche « Le P'tit nid du Chanois » à Vellefaux aux entreprises suivantes :

- Lot 1 Démolition Gros œuvre VRD à la société JUSSEY BATIMENT sise 6 rue du Clolois 70500 JUSSEY pour un montant de 95300 € HT (114 330 € TTC) ;
- Lot 2 Murs ossature bois / Charpente à la société BATIBOIS sise 8 impasse des angles 70000 VAIVRE ET MONTOILLE pour un montant de 91 849.50 € HT (110 219.40 € TTC) ;
- Lot 3 Étanchéité / Couverture à la société CAFRACO sise 8 RUE ALBERT EINSTEIN 25000 BESANCON pour un montant de 72 466.69 € HT (86 960.03 € TTC) ;
- Lot 4 Isolation par l'extérieur à la société BONGLET sise ZI Les rives du Doubs 25700 VALENTIGNEY pour un montant de 47 905.60 € HT (57 486.72 € TTC) ;
- Lot 5 Menuiseries extérieures à la société VIROT SAS sise 32 rue du viaduc 70000 COLOMBIER pour un montant de 108 291 € HT (129 949.20 € TTC) ;
- Lot 6 Doublage / Cloison / Plafond / Peinture à la société Etoile Rénovation sarl sise 2 rue Victor Hugo 25115 POUILLEY-LES-VIGNES pour un montant de 63 500 € HT (76 200 € TTC) ;
- Lot 7 Menuiserie intérieure à la société SALVADOR Menuiserie sise 1 rue du bois 70400 GONVILLARS pour un montant de 21 678 € HT (26 013.60 € TTC) ;
- Lot 8 Revêtement de sols / Faïence à la société ECR sarl sise Za Pergaud – rue Georges Colomb 70300 LUXEUIL LES BAINS pour un montant de 22 701.96 € HT (27 242.35 € TTC) ;

- Lot 9 Électricité CFO/CFA/SSI à la société Pingeon Perrey DB sise 21 rue Lucie et Raymond Aubrac 70000 VESOUL pour un montant de 63 416 € HT (76 099.20 € TTC) ;
- Lot 10 Chauffage / ventilation / sanitaires à la société ATHERME sise 24 rue Robert Fontesse 70000 VESOUL pour un montant de 135804.92 € HT (162 965.90 € TTc).

Article 2 : Mme La Présidente est autorisé à signer les marchés de travaux par délégation du Conseil Communautaire. La présente décision fera l'objet d'une information au Conseil de Communauté lors de sa prochaine réunion.

Les crédits nécessaires au règlement de cette dépense seront prélevés sur le budget concerné au compte par nature dédiée.

Article 3 : La directrice Générale des Services est chargée de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera adressée au représentant de l'État dans le Département, le SGC de Gray et au groupement pour notification.

Fait à Montbozon, le 10 décembre 2025

La Présidente,
Sabrina FLEUROT

